



Projets du Fonds vert pour le climat pilotes par la FAO: présentation générale

Si l'on veut agir face au changement climatique, il est indispensable d'améliorer l'accès des pays au financement pour le climat. Dans le cadre de son partenariat avec le Fonds vert pour le climat (FVC), plus grand fonds mondial consacré à l'action climatique, la FAO œuvre aux côtés des pays en vue d'accroître les investissements dans des projets à fort impact qui contribueront à transformer les systèmes agroalimentaires en favorisant un développement plus efficace, plus inclusif, plus résilient et plus durable des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche qui permette d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté.

Rôle de la FAO en tant qu'entité accréditée

En sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies et d'entité accréditée auprès du FVC, la FAO apporte aux pays l'aide dont ils ont besoin pour élaborer des propositions de financement et mettre en œuvre des projets du Fonds qui sont porteurs de transformation et présentent des risques environnementaux et sociaux faibles à modérés, avec des subventions et des cofinancements pouvant atteindre 250 millions d'USD.

La FAO collabore avec les autorités nationales désignées pour rédiger des propositions de financement qui s'inscrivent dans le droit fil des objectifs d'adaptation et d'atténuation fixés dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays.

Un portefeuille de projets en pleine expansion

Depuis la mise en route de son partenariat avec le FVC, en 2016, la FAO a mobilisé plus de 1 milliard d'USD – en subventions du FVC et en cofinancements – en faveur de projets porteurs de transformation visant 20 pays répartis dans cinq régions.

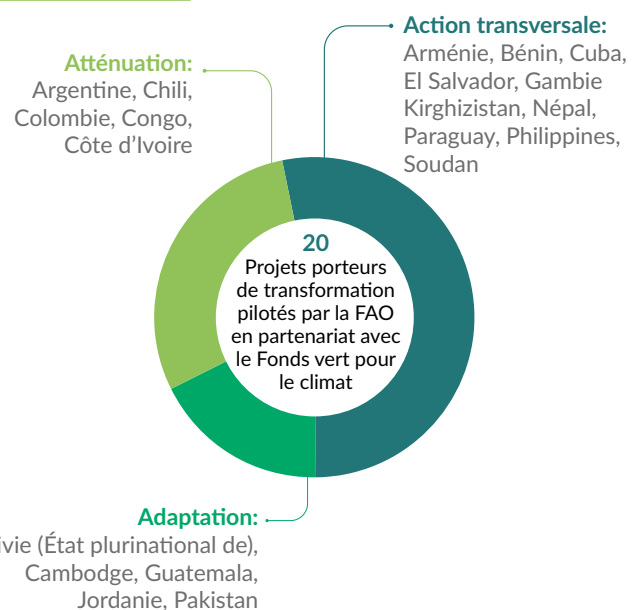
La moitié de ces projets dirigés par la FAO ont une action transversale, axée à la fois sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Ils ouvrent la voie à un développement durable à faible taux d'émission et renforcent la résilience climatique des populations vulnérables, en plus de protéger les ressources naturelles indispensables au bien-être des personnes.

Les projets porteurs de transformation de la FAO, toujours plus nombreux, ont pour principal objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre des pays et d'améliorer le bien-être des populations vulnérables en restaurant les écosystèmes, en luttant contre les facteurs qui favorisent le déboisement et la dégradation des forêts, en remettant en état les terres dégradées et en améliorant l'efficacité d'utilisation de l'eau.

Les activités entreprises dans le cadre des projets encouragent l'adoption de pratiques agricoles durables et résilientes face

au climat, qui permettent aux populations rurales de s'adapter aux effets du changement climatique; elles procurent aussi des avantages sociaux et économiques essentiels qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Dans le cadre de son partenariat avec le FVC, la FAO se tient prête à aider les pays à se fixer des objectifs plus ambitieux en matière d'action pour le climat et à atteindre la cible établie dans l'Accord de Paris, à savoir contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 degrés Celsius.



Comment la FAO aide-t-elle les pays à élaborer des propositions de financement?

Pour élaborer des propositions de financement au titre de projets du FVC, il faut investir énormément de temps et de ressources. En sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies et d'entité accréditée auprès du FVC, la FAO dispose des connaissances et du savoir-faire requis pour guider les pays tout au long du processus.

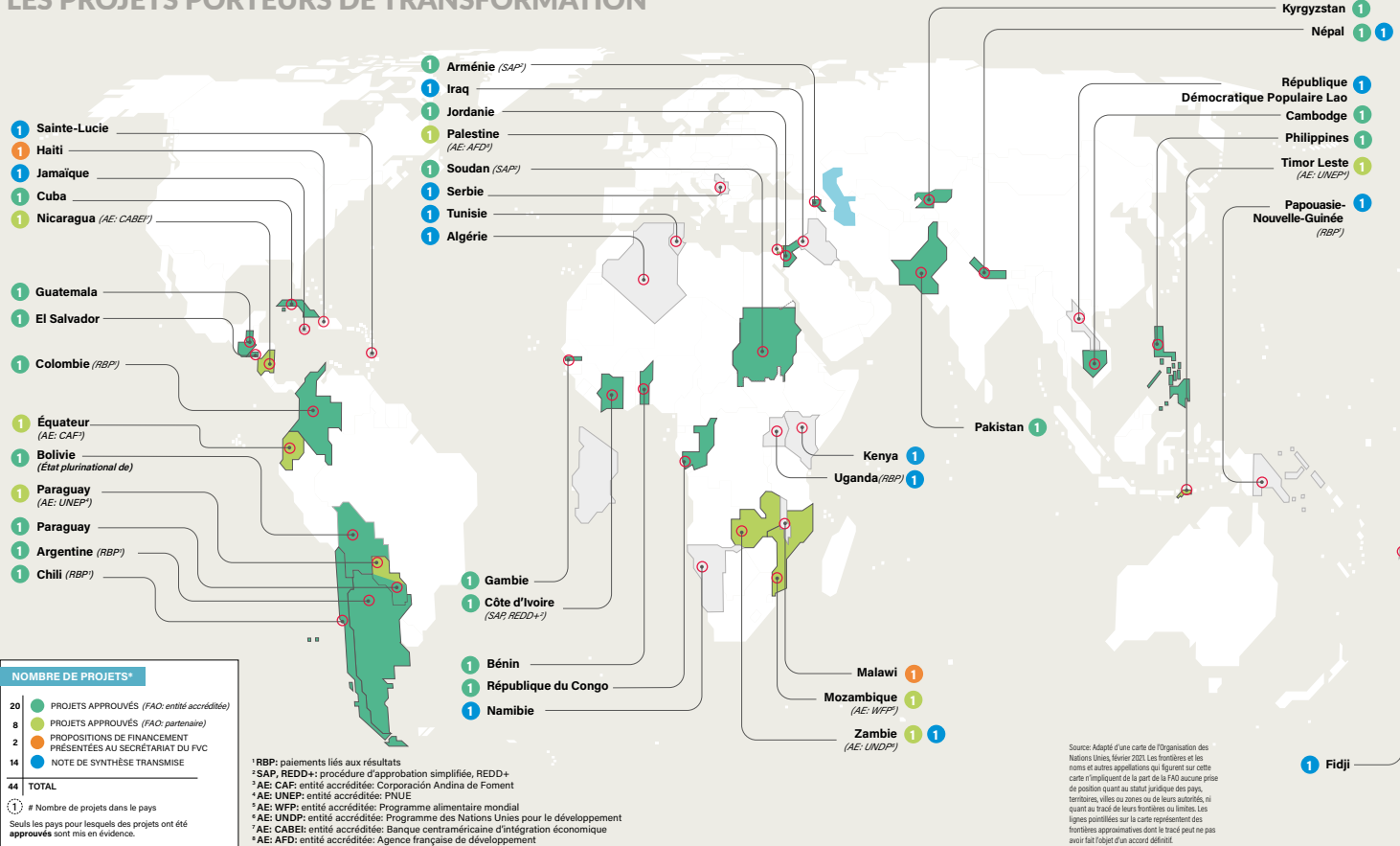
La FAO aide les autorités nationales désignées ou les points focaux à élaborer les propositions de financement en leur donnant des conseils adaptés aux besoins du pays en matière de financement de l'action climatique. Avant qu'une proposition de financement soit soumise au Conseil du FVC – qui se réunit chaque trimestre –, l'Organisation coopère étroitement avec l'autorité nationale désignée du pays pour veiller à ce que la note de synthèse remplisse les critères du Fonds, en particulier à ce qu'elle présente une justification climatique, une théorie du changement et une

stratégie de sortie qui reposent sur des bases solides. Une fois la proposition de financement établie, la FAO soumet l'ensemble du dossier au secrétariat du FVC pour examen. Le secrétariat du FVC étudie ensuite la proposition de projet pour déterminer si elle est conforme aux critères d'investissement et aux politiques du Fonds.

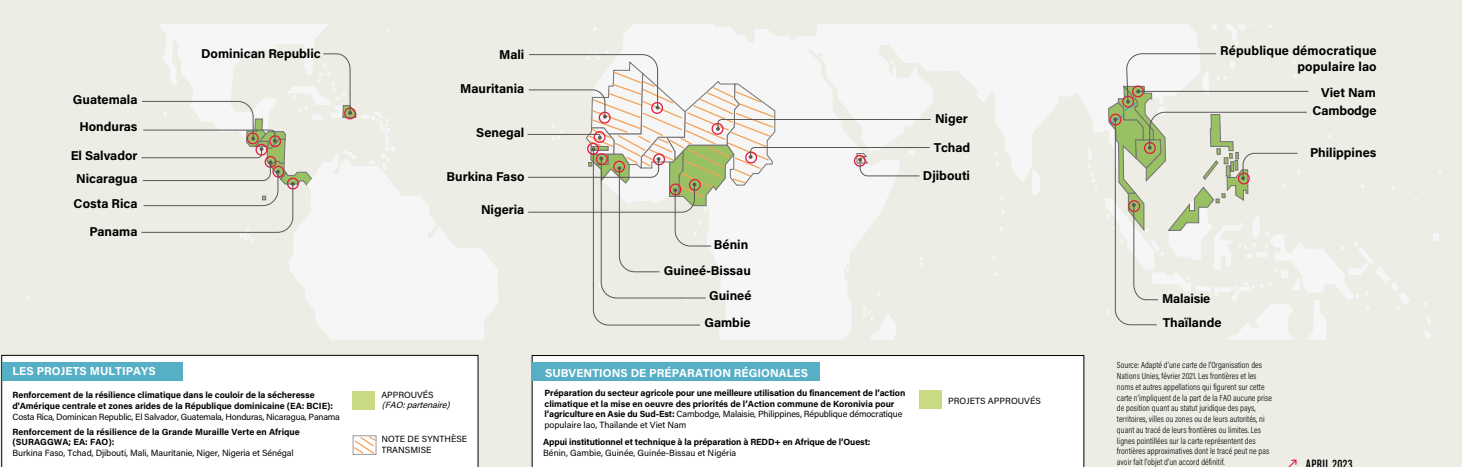
Une fois examinée en profondeur par le secrétariat du FVC, la proposition de projet et les documents connexes sont transmis au Groupe consultatif technique indépendant, qui évalue la proposition de financement au regard des six critères d'investissement du FVC

et peut y attacher des conditions supplémentaires et formuler des recommandations. Les équipes techniques de la FAO restent disponibles tout au long de la procédure d'évaluation pour répondre rapidement et précisément à toute question soulevée par le secrétariat du FVC et le Groupe consultatif technique indépendant. Enfin, le secrétariat du FVC transmet le dossier de proposition de financement – y compris son évaluation et celle du Groupe consultatif technique indépendant – au Conseil du Fonds afin qu'il l'examine. Une fois la proposition de projet approuvée, la FAO et le secrétariat du FVC signent l'Accord d'activité financée et ouvrent ainsi la voie à l'exécution du projet.

LES PROJETS PORTEURS DE TRANSFORMATION



PROPOSITIONS DE FINANCEMENT MULTIPAYS ET SUBVENTIONS DE PRÉPARATION RÉGIONALES FAO-FVC



Contact: Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web, www.fao.org/gcf/fr, ou écrivez à l'adresse fao-gcf-team@fao.org



Certains droits réservés. Document publié sous licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO.